

S'il est un moyen de transport non polluant par excellence, c'est bien le vélo. Aussi je ne peux être que favorable à tout ce qui peut favoriser son usage pour les déplacements quotidiens. Toutefois, je suis consciente des limites de l'exercice pour un canton rural comme celui où je me présente. Beaucoup des habitants du canton vont travailler à Rennes tous les jours, en faisant 20 à 30 km, le plus souvent en voiture. Il est illusoire de penser que même si on aménage des pistes cyclables partout ils prendront demain leur vélo. Quand à l'intermodalité je suis assez sceptique. Dans les vallons de Vilaine, descendre à la gare en vélo tous les matins, cela me paraît faisable. C'est remonter sur Laillé, Guichen ou Bourg-des-Comptes le soir qui me paraît plus problématique.

Si je ne crois pas trop, du moins pour mon canton, à l'utilisation massive du vélo pour le trajet domicile-travail, il est en revanche une catégorie de population à laquelle nous devons songer : ce sont les adolescents et pré-adolescents. Quand ils vont faire une heure de sport dans la commune ou dans la commune voisine, ce n'est pas une demi-heure de vélo en plus pour s'y rendre qui va les fatiguer... En cette période de congés scolaires, nous croisons régulièrement des jeunes à vélo, mal éclairés comme il se doit, circulant sur des routes relativement étroites où les voitures roulent à 90 km/h.

Samedi dernier encore, dans mon canton, sur la route entre Baulon et Lassy, un cycliste s'est fait renverser par une voiture. Et ce n'était même pas un jeune inconscient mais un homme d'une cinquantaine d'années.

Donc oui, je suis pour l'aménagement de pistes cyclables pour permettre aux jeunes et au moins jeunes d'aller d'une commune à l'autre en vélo et en toute sécurité. Même si cela doit se faire au prix de quelques kilomètres de 2x2 voies en moins. Comme je le dis dans mon projet (cf. www.carolegodard.fr), je ne suis pas sûre que le développement de tels axes de communications favorise tant que cela le développement économique des régions qu'ils traversent. Maintenant que le département a repris la main sur des infrastructures gérées auparavant au niveau national, il serait tant de changer de logique et de privilégier la sécurisation des axes existants.

En outre, pour mon canton en tout cas, le développement de circuits de randonnées cyclistes peut être un atout pour faire partager les richesses du canton avec des touristes venus de Rennes ou d'ailleurs. La logique économique seule plaiderait donc finalement plutôt pour les pistes cyclables que pour les 4 voies !